

À l'heure où les systèmes de climatisation plus fiables et à l'épreuve des fuites et la pratique de service commune qui consiste à refaire le plein de réfrigérant plutôt que de réparer une fuite a suscité la critique des groupes d'intérêts environnementaux, critique qui ne fait qu'aller en augmentant. De même, les préoccupations de l'industrie touchant le manque de CFC pour permettre le service des véhicules en usage et les règlements provinciaux forcent l'introduction de la récupération et du recyclage pendant le service des climatiseurs d'air de voitures. Ces programmes produiront une importante réduction de la consommation de CFC et de la quantité de ces derniers qui s'échappe dans l'environnement à partir de cette source.

- Le Gouvernement est aussi d'accord sur le fait que l'introduction rapide des HFC dans les équipements de réfrigération et de climatisation est importante. Les HCFC sont maintenant largement employés au lieu des CFC dans la réfrigération commerciale de détail et dans la climatisation domestique. L'industrie envisage comme une possibilité à long terme (de 10 à 15 ans) le remplacement HFC pour les HCFC dans ces secteurs. Pour la réfrigération domestique, la mise au point d'un réfrigérant qui ne contient aucun CFC et qui peut répondre aux exigences strictes des fabricants d'appareils ménagers sous le double aspect de réfrigération et d'efficacité énergétique se poursuit. A cause du rendement très élevé de ces appareils sur des périodes s'étendant sur 15 à 20 ans, le Gouvernement est d'avis que les ressources de recherche et développement devraient être orientées vers des sources plus importantes de dégagements de CFC dans l'atmosphère.

Recommandation n° 7

Nous recommandons qu'Environnement Canada évalue de façon précise les découvertes scientifiques en vue de remplacements des CFC et des HCFC et rapproche les dates d'abandon de ces produits lorsque cela est possible.

Réponse :

- Le Gouvernement est d'accord avec cette recommandation du Comité. Environnement Canada, par le biais d'une approche consultative à cette question, est bien informé, et continuera de l'être, du progrès accompli dans la mise au point de remplacements des CFC et des HCFC. Dans les situations où on réussit à créer une technologie de remplacement, on prendra en considération une accélération de l'élimination de la substance destructrice d'ozone.
- Une connaissance approfondie des effets possibles de ces solutions de rechange sur la santé humaine et l'environnement constitue l'un des aspects importants de la mise au point de remplacements de produits chimiques détruisant l'ozone. A cette fin, l'industrie chimique mondiale s'est réunie pour former l'étude visant à déterminer dans quelle mesure des fluorocarbones de substitution sont acceptables du point de vue de l'environnement [Alternative Fluorocarbons Environmental Acceptability Study (AFEAS)] et le programme de tests de toxicité sur les fluorocarbones de substitution [Program for Alternative Fluorocarbon Toxicity Testing (PAFT)]. Ces programmes furent mis sur pied pour rendre possible une recherche en profondeur sur les effets de solutions de rechange au moyen d'une coopération internationale avec des chercheurs indépendants, des programmes de recherche gouvernementaux et entre les entreprises touchées. Les objectifs recherchés par les entreprises dans cette combinaison de leurs ressources et cette coopération avec d'autres programmes de recherche sont de